# ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

## Cooperatives et groupements

Question écrite n° 39266

### Texte de la question

M Henri Emmanuelli appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture sur le financement des cooperatives d'utilisation de materiel agricole (CUMA). De nombreuses demandes de prets bonifies n'ayant pu etre satisfaites en 1987, il manquerait, au niveau national, l'equivalent de 50 p 100 de l'enveloppe de base accordee pour 1988 et, dans les Landes, 4 a 6 millions de francs feraient defaut pour couvrir l'ensemble des besoins des CUMA Dans son departement, les efforts des agriculteurs pour moderniser leurs exploitations par l'equipement en commun sont soutenus par le conseil general des Landes dont il est president et, chaque annee, des credits substantiels sont degages. Ainsi, quatre-vingt-cinq CUMA ont ete subventionnes en 1987 pour 2 300 000 francs. Craignant que l'insuffisance des prets bonifies ne soit un frein au developpement des entreprises agricoles de son departement, il lui demande les mesures qu'il envisage de prendre pour y remedier sans delai.

### Données clés

**Auteur :** M. Emmanuelli Henri
**Circonscription :** - SOC
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 39266
**Rubrique :** Agriculture
**Ministère interrogé :** agriculture
**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 18 avril 1988, page 1600